

La dénationalisation tranquille, de Mathieu Bock-Côté,
Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, 211 p.

Joëlle Quérin

Volume 28, numéro 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux
aux frontières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001735ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001735ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Quérin, J. (2009). Compte rendu de [*La dénationalisation tranquille*, de Mathieu Bock-Côté, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, 211 p.] *Politique et Sociétés*, 28(1), 259–261. <https://doi.org/10.7202/001735ar>

La dénationalisation tranquille, de Mathieu Bock-Côté, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, 211 p.

Ses nombreuses apparitions médiatiques nous avaient initiés à ses thèses politiquement incorrectes. Dans *La Dénationalisation tranquille*, Mathieu Bock-Côté nous offre une analyse fine accompagnée d'une critique cinglante du discours politique et intellectuel sur l'identité québécoise dominant depuis le référendum de 1995. Après plus d'une décennie de Québécoises-et-Québécois-de-tout-âge-de-toutes-origines-et-de-toutes-les-régions-du-Québec, certains s'exclameront « Il était temps ! », d'autres se scandaliseront de ce « retour en arrière ». Quoi qu'on en pense, les thèses de M. Bock-Côté ont le mérite de poser sans détour des questions qu'on n'osait plus soulever, tant les mots pour les formuler avaient été confisqués par les censeurs bien-pensants.

L'auteur voit dans l'abandon du combat linguistique par le Parti québécois en 1996, le rejet de la notion de « deux peuples fondateurs » par le Bloc québécois en 1999 et l'affaire Michaud en 2000 des étapes décisives du processus de dénationalisation. Si le récit détaillé de ces trois événements permet de constater la dérive postréférendaire du mouvement souverainiste, les événements plus récents, tels que la parution du rapport des « Trois mousquetaires » en 2004 et l'élection d'André Boisclair à la tête du Parti québécois en 2005, auraient mérité d'être davantage développés, tant il s'agit de points culminants de la conversion idéologique des partis souverainistes, tout fiers de présenter leur nouvelle génération de porte-parole.

La chronologie retracée, M. Bock-Côté offre une critique convaincante du nouveau discours souverainiste qui s'est imposé au fil de ce processus de dénationalisation. Ce discours substitue aux raisons « culturelles et historiques » de faire l'indépendance de nouvelles raisons « sociales et idéologiques ». Un « projet de société » progressiste est ainsi appelé à remplacer le sentiment de partager une histoire et une culture communes comme motif acceptable pour réaliser l'indépendance. M. Bock-Côté constate le caractère peu rassembleur de ce projet qui ne suffit pas à générer un sentiment d'appartenance. L'intérêt national n'apparaissant plus comme un horizon nécessitant des sacrifices individuels, la communauté politique se trouve fragmentée et affaiblie. La démocratie elle-même, privée du *demos* qui assurait sa légitimité, apparaît alors menacée.

Cette critique est courageuse, puisqu'elle s'attaque directement au nationalisme dit civique, que ses défenseurs présentent comme la seule manière valable d'être nationaliste au XXI^e siècle. Le nationalisme civique se veut vertueux, ce qui place nécessairement ses opposants sur la défensive, mais aussi obligatoire en contexte de diversité, ce qui assure son hégémonie. Ceux qui l'ont attaqué ont été automatiquement discrédités, recevant l'étiquette peu enviable de nationaliste ethnique. Qu'à cela ne tienne ! M. Bock-Côté ne craint

pas les étiquettes et refuse de penser dans les cadres conceptuels pernicieux de ses adversaires. Néanmoins, si le sociologue s'est défait sans complexes de la *novlangue* imposée par les acteurs de la dénationalisation, il ne peut pas tenir pour acquis qu'il en va de même de ses lecteurs. Plutôt que de balayer du revers de la main les accusations de nationalisme ethnique, M. Bock-Côté aurait eu avantage à critiquer cette expression qui confond appartenance nationale et généalogie, mémoire partagée et liens du sang, culture et phénotypes. De la même manière, avant d'employer tout au long de l'ouvrage les termes « pluralisme » et « multiculturalisme » de manière indifférenciée, il aurait été avisé d'expliquer en quoi le fait de se dire pluraliste, mais non multiculturaliste, relève de l'imposture intellectuelle, ces deux termes renvoyant à une même conception de la nation débarrassée de son ancrage historique.

Dans les deux chapitres suivants, M. Bock-Côté quitte les partis et les hommes politiques pour s'intéresser aux écrits intellectuels qui auraient participé à la dénationalisation en lui fournissant son cadre d'analyse. Il s'attarde d'abord à Gérard Bouchard et à ses tentatives de pluralisation à tout prix de l'identité québécoise, puis à Jocelyn Létourneau, auquel il reproche la perspective postnationale et les conclusions fédéralistes qui en découlent. Au-delà des critiques bien ficelées des thèses des deux auteurs, ce sont les réflexions à portée plus générale proposées par M. Bock-Côté qui retiennent l'attention dans ces deux chapitres. En particulier, la courte section sur le « schème marxiste » expose les convergences idéologiques entre le marxisme et le multiculturalisme. L'auteur montre bien que, au-delà des querelles secondaires qui les divisent, ces deux approches pensent les rapports sociaux à travers le même prisme révolutionnaire qui les réduit à des rapports dominant / dominé.

Les réflexions de M. Bock-Côté sur l'historiographie, initiées au troisième chapitre et développées plus en profondeur dans le quatrième, sont également dignes de mention. Critiquant les nouvelles lectures de l'histoire qui pluralisent et dénationalisent le passé du Québec au nom du nouveau credo de l'inclusion, il constate le caractère nécessairement politique des historiographies. Refusant d'en tirer des conclusions relativistes selon lesquelles le caractère partial des historiographies les rendraient toutes équivalentes ou illégitimes, il invite plutôt à repenser leurs critères de légitimité. S'appuyant sur Fernand Dumont, M. Bock-Côté propose deux critères : la vérité, à laquelle aucune lecture de l'histoire ne peut échapper, et la pertinence, soit la capacité de faire sens pour la population à laquelle elle s'adresse. Pour lui, parmi les récits respectant le critère de vérité, « c'est généralement la tradition commune qui fait le tri, déterminant ceux qui sont pertinents et ceux qui ne le sont pas ». Dans le cas précis du Québec, il distingue une historiographie dénationalisée défendue notamment par G. Bouchard et J. Létourneau et une autre, nationaliste, héritée de Maurice Séguin et représentée aujourd'hui par des biographes tels que Pierre Duchesne et Jean-François Lisée. Entre les deux, il vaut mieux choisir celle qui rassemble plutôt que celle qui divise, celle qui fait sens dans la conscience collective plutôt que celle qui exige sa reprogrammation.

L'essai de M. Bock-Côté, en s'attaquant aux fondements mêmes du discours dominant sur la nation québécoise, place sur la défensive des intellectuels qui ont trop longtemps ignoré les voix discordantes, convaincus que ce nationalisme « dépassé » allait s'éteindre à petits feux. M. Bock-Côté le soulève en conclusion, la controverse des « accommodements raisonnables » fut l'illustration la plus évidente de la persistance d'un nationalisme québécois refusant d'être vidé de sa substance. Depuis, sur le plan politique, on ne peut plus ignorer le rejet massif du multiculturalisme dans la population. Sur le plan intellectuel, on ne peut plus ignorer les thèses, comme celle de M. Bock-Côté, qui traduisent ce goût du national sur le plan théorique, plutôt que de chercher à le freiner. L'époque de la dénationalisation est bel et bien terminée.

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

La construction des problèmes publics en Europe : émergence, formulation et mise en instrument, sous la dir. d'Aurélié Campana, Emmanuel Henry et Jay Rowell, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sociologie politique européenne », 2007, 252 p.

Le processus d'intégration européenne suscite de nombreux débats, essentiellement quant à la qualification de la nature de ses institutions : forum intergouvernemental ou entité supranationale ? Les travaux de recherche sur l'Union européenne (UE) laissent souvent entendre qu'elle se limiterait soit à un forum institutionnel entièrement subordonné aux États-membres, soit à une institution apolitique, dominée par des experts et des technocrates bruxellois. Or, ces conceptions s'expliqueraient plus par les approches retenues pour interroger les institutions européennes que par des faits dûment observés. L'ambition de cet ouvrage collectif, issu d'un séminaire de recherche du Groupe de sociologie politique européenne à Strasbourg tenu au cours de l'année 2004-2005, est de combler cette lacune. Les auteurs posent ainsi l'hypothèse que « la compréhension des processus et des transactions politiques au sein de l'espace européen passe par une adaptation des méthodes, des concepts et des outils d'analyse forgés pour étudier les espaces nationaux dans la configuration spécifique de l'espace politique européen » (p. 8). Afin d'étoffer la compréhension des dynamiques politiques propres à l'UE, il s'agit de déplacer l'angle d'analyse des formes institutionnelles vers l'étude de la construction des problèmes publics européens.